

## Révision de la Constitution

Par **Abbs**, le **26/09/2014** à **21:46**

Bonsoir !

Je travaille sur le sujet de dissertation "les citoyens et la révision constitutionnelle" (sous la Ve République)

J'ai un peu de mal à faire un plan, pour l'instant voilà où j'en suis :

I. des citoyens théoriquement impliqué dans la procédure de révision constitutionnelle

- 1) art 89
- 2) art 11

II. Des citoyens ayant un rôle en réalité limité

- 1) Le choix quasi systématique du Congrès
- 2) Le comité Balladur ?

Des avis ? Conseils ?

Merci d'avance pour votre aide